

POUR TOUTE DEMANDE DE RESERVATION, MERCI DE JOINDRE LES DOCUMENTS SUIVANTS :

ACCUEILS ET ACTIVITES <i>Les inscriptions se font dans la limite des places disponibles</i>	PIECES COMMUNES AUX ACTIVITES
<p style="text-align: center;">Pour toutes les activités proposées</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pour les allocataires Caisse d'Allocation Familiale (CAF) : la notification de votre Quotient Familial (QF) CAF en format papier. - Pour les familles ne possédant pas de QF CAF : la photocopie recto-verso de votre dernier avis d'imposition (2023) sur les revenus 2022 + prestations familiales le cas échéant. - Une attestation d'assurance comprenant la responsabilité civile et la garantie individuelle accident corporel pour l'année scolaire 2024/2025 (<i>à transmettre dès réception de la nouvelle attestation d'assurance</i>) - La fiche sanitaire de liaison ci-jointe, doit être complétée et remise obligatoirement avec le dossier. Pour les enfants inscrits en écoles privées, les photocopies de la page vaccinale du carnet de santé devront être jointes à la fiche sanitaire de liaison.
PIECES COMPLEMENTAIRES EN FONCTION DES ACTIVITES	
<p style="text-align: center;">Accueils de loisirs du Mercredi</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Photocopie du dernier bulletin de salaire pour chaque parent.
<p style="text-align: center;">Accueils de loisirs des Vacances Scolaires*</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pour les non-salariés, un justificatif d'activité professionnelle (<i>KBIS récent de moins de 6 mois, ou déclaration URSSAF de l'année précédente</i>).
<p style="text-align: center;">Accueils Périscolaires : Accueil du Matin et du Soir</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pour les étudiants et personnes qui suivent une formation (<i>attestation de formation</i>) - *Pour les accueils de loisirs des vacances scolaires, les familles monoparentales doivent fournir une attestation de paiement CAF comprenant la mention de versement de la prestation d'Allocation de Soutien Familial (ASF).
<p style="text-align: center;">Activités Sportives</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Test d'aisance aquatique (<i>pour les Stages Multisports (CE2 à la 6ème inclus) et Activité Voile</i>).



La Caisse d'Allocation familiale (CAF) est un partenaire principal dans le développement et le financement des accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires proposés et organisés par la Ville d'Antibes Juan les Pins.